

**Assemblée générale**

Cinquante et unième session

Distr. Générale

4 décembre 1996

Original : anglais

Point 133 de l'ordre du jour**Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

Par sa résolution 1035 (1995) du 21 décembre 1995, le Conseil de sécurité a créé la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) pour une période d'un an. Le 15 juillet 1996, par sa résolution 1066 (1996), le Conseil a prorogé le mandat de la Mission des Nations Unies à Prevlaka (MONUP) jusqu'au 15 janvier 1997.

Bien qu'il s'agisse d'une mission indépendante, la MONUP est considérée, aux fins administratives et budgétaires, comme faisant partie de la MINUBH.

On trouvera dans le présent rapport les prévisions de dépenses au titre du fonctionnement de la MINUBH pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998. Sur la base du coût intégral, le montant brut des dépenses prévues s'élève à 172 587 000 dollars (montant net : 164 511 600 dollars), ce qui correspond à une augmentation de 9,9 %, en chiffres bruts, par rapport au budget précédent. Cette augmentation s'explique principalement par les éléments suivants : le déploiement complet du personnel civil, l'emploi de 52 agents recrutés localement supplémentaires, les dépenses relatives à un avion et au remplacement de véhicules légers et certaines autres dépenses non renouvelables. Les prévisions de dépenses ont été établies sur la base d'un effectif de 28 observateurs militaires, 5 officiers de liaison, 1 721 membres de la police civile, 371 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 968 agents locaux, et, d'autre part, de dépenses non renouvelables d'un montant total de 11 075 200 dollars.



Les mesures que devra prendre l'Assemblée générale sont indiquées au paragraphe 28 ci-après et sont les suivants : a) ouvrir un crédit d'un montant brut de 172 587 000 dollars (montant net : 164 511 600 dollars) afin d'assurer le fonctionnement de la MINUBH pendant la période de 12 mois comprise entre le 1er juillet 1997 et le 30 juin 1998, et mettre en recouvrement un montant brut de 14 382 250 dollars par mois (montant net : 13 709 300 dollars), sous réserve que le Conseil de sécurité proroge le mandat de la Mission au-delà du 20 décembre 1996; b) décider d'appliquer à la MINUBH les arrangements spéciaux concernant l'article IV du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, tels qu'ils sont exposés à la section IV.E.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1 - 4	4
II. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine	5 - 11	4
A. Mission	5 - 9	4
B. Moyens nécessaires	10 - 11	5
III. Mission des Nations Unies à Prevlaka	12 - 13	5
A. Mission	12	5
B. Moyens nécessaires	13	5
IV. Administration financière	14 - 21	6
A. Exercice financier	14	6
B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement : période du 1er janvier au 31 décembre 1996	15	6
C. État des contributions mises en recouvrement	16	6
D. Contributions volontaires et contributions au fonds d'affectation spéciale	17 - 18	6
E. Application de l'article IV du règlement financier de l'ONU	19 - 21	7
V. Signature de l'accord sur le statut des forces	22	8
VI. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998	23 - 25	8
VII. Effectifs nécessaires	26 - 27	8
VIII. Mesures que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session	28	10

Annexes

I. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998	11
II. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 : indications complémentaires	18
A. Coûts et ratios propres à la Mission	18
B. Dépenses prévues non renouvelables	23
C. Explications complémentaires	31
III. Organigramme	38
IV. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés	39
V. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement : période du 1er janvier au 31 décembre 1996	46
VI. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale	47
Carte	48

I. Introduction

1. Le présent rapport contient les prévisions de dépenses de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH), y compris la Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka (MONUP), pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998; le montant brut de ces dépenses est estimé à 172 587 000 dollars (montant net : 164 511 600 dollars).
2. Par sa résolution 1035 (1995) du 21 décembre 1995, le Conseil de sécurité a créé, pour une période d'un an, une force de police civile des Nations Unies qui porte le nom de Groupe international de police (GIP) et est chargée des tâches énoncées à l'annexe 11 de l'Accord de paix (A/50/790-S/1995/999), ainsi qu'un bureau civil des Nations Unies chargé de s'acquitter des responsabilités énoncées dans le rapport du Secrétaire général en date du 13 décembre 1995 (S/1995/1031 et Add.1). Ces deux composantes constituent la MINUBH.
3. Le déploiement d'observateurs militaires des Nations Unies dans la péninsule de Prevlaka a été initialement autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 779 (1992) du 6 octobre 1992. Dans sa résolution 1066 (1996) du 15 juillet 1996, le Conseil a autorisé les observateurs militaires à continuer de superviser la démilitarisation de la péninsule de Prevlaka jusqu'au 15 janvier 1997. Cette mission s'appelle la MONUP. Bien qu'il s'agisse d'une mission indépendante, la MONUP est considérée, aux fins administratives et budgétaires, comme faisant partie de la MINUBH.
4. Par sa résolution 50/241 du 7 juin 1996, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 75 619 800 dollars (montant net : 72 225 600 dollars) pour assurer le fonctionnement de la Mission pendant la période du 1er juillet au 31 décembre 1996, dont un montant de 1 918 300 dollars destiné au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, et décidé la mise en recouvrement de cette somme à raison d'un montant brut de 12 603 300 dollars (montant net : 12 037 600 dollars) par mois, sous réserve que le Conseil de sécurité proroge le mandat de la Mission au-delà du 20 décembre 1996.

II. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

A. Mission

5. La MINUBH a été créée en application de l'annexe 11 de l'Accord de paix et chargée d'aider les parties à s'acquitter de leur obligation d'assurer des conditions de sécurité à toutes les personnes relevant de leurs juridictions respectives, en assurant l'existence d'organismes civils chargés du maintien de l'ordre qui agissent conformément aux normes internationales reconnues et dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La Mission se compose d'un Groupe international de police et d'un bureau civil.
6. Les tâches confiées à la MINUBH sont les suivantes :
 - a) Contrôler, observer et inspecter les activités et facilités de maintien de l'ordre, y compris les organismes, structures et procédures judiciaires connexes;
 - b) Donner des avis au personnel et aux forces de maintien de l'ordre;
 - c) Former le personnel de maintien de l'ordre;
 - d) Faciliter, dans le cadre de sa mission d'assistance, les activités de maintien de l'ordre des parties;
 - e) Évaluer les menaces à l'ordre public et donner des avis sur la capacité des organismes de maintien de l'ordre de faire face à ces menaces;

- f) Donner des avis aux autorités gouvernementales de Bosnie-Herzégovine au sujet de l'organisation d'institutions civiles efficaces de maintien de l'ordre; et
 - g) Fournir une aide en accompagnant le personnel de maintien de l'ordre des parties lorsqu'il s'acquitte de ses responsabilités, lorsque l'Équipe internationale de police le juge approprié.
7. En outre, l'Équipe internationale de police étudie les demandes d'assistance qui lui sont adressées par les parties ou par des institutions de maintien de l'ordre en Bosnie-Herzégovine, en aidant en priorité les parties à s'acquitter de leur responsabilité spéciale d'assurer l'existence de conditions permettant la tenue d'élections libres et équitables, y compris la protection du personnel international se trouvant en Bosnie-Herzégovine aux fins des élections prévues à l'annexe 3 de l'Accord de paix.
 8. Outre les tâches définies dans le rapport du Secrétaire général en date du 13 décembre 1995 (S/1995/1031 et Add.1), le Groupe international de police supervisera la force mixte de police locale récemment constituée dans les secteurs est et ouest de Mostar.
 9. Le bureau civil des Nations Unies a pour mission de se tenir en relation avec les représentants politiques des parties et de conseiller les contrôleurs de la police, dans leurs zones respectives, sur des questions d'ordre divers, notamment politiques ou se rapportant aux droits de l'homme.

B. Moyens nécessaires

10. Les moyens nécessaires au fonctionnement de la Mission ont été décrits dans le rapport du Secrétaire général daté du 13 décembre 1995 (S/1995/1031 et Add.1). La Mission se compose de 1 721 contrôleurs de la police, 5 officiers de liaison, 379 agents recrutés sur le plan international et 902 agents locaux.
11. Au 13 septembre 1996, un effectif total de 1 697 observateurs provenant de 34 pays étaient déployés par le Groupe international de police dans 53 stations opérationnelles. Les spécialistes des affaires civiles ont continué d'assurer leurs trois tâches principales : offrir un appui au Groupe, présenter des exposés et des analyses de l'actualité locale et de l'évolution de la situation dans le domaine politique et dans le domaine des droits de l'homme, et user de leurs bons offices pour restaurer la confiance et résoudre les problèmes à l'échelon local. Des élections à la présidence de Bosnie-Herzégovine et aux organes supérieurs de l'État ont eu lieu le 14 septembre 1996, sous la supervision de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

III. Mission des Nations Unies à Prevlaka

A. Mission

12. Le déploiement d'observateurs militaires des Nations Unies dans la péninsule de Prevlaka a été autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 779 (1992). Par sa résolution 1066 (1996), le Conseil a autorisé les observateurs militaires à continuer de superviser la démilitarisation de la péninsule de Prevlaka jusqu'au 15 janvier 1997.

B. Moyens nécessaires

13. La MONUP est dirigée par un Chef du groupe d'observateurs militaires et compte 28 observateurs militaires qui forment une équipe autonome et patrouillent la "zone bleue" et la "zone jaune", qui forment

une zone démilitarisée de 5 kilomètres de part et d'autre de la frontière reconnue par les trois parties. La Mission compte également trois agents recrutés sur le plan international et trois agents locaux. Les moyens nécessaires à son fonctionnement sont exposés dans le rapport du Secrétaire général en date du 13 décembre 1995 (S/1995/1028 et Add.1).

IV. Administration financière

A. Exercice financier

14. Chaque exercice financier est une période de 12 mois allant du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante, conformément à la section I de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1994.

B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement : période du 1er janvier au 31 décembre 1996

15. Le montant brut des fonds dont la MINUBH a disposé pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1996 s'est élevé, au total, à 119 468 200 dollars (montant net : 114 888 100 dollars), et dans les comptes pro forma les montants correspondant aux dépenses sont identiques (montant brut : 119 468 200 dollars; montant net : 114 888 100 dollars). On trouvera des précisions à l'annexe V.

C. État des contributions mises en recouvrement

16. Au 25 novembre 1996, un montant total de 111 973 050 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres au titre de la MINUBH pour la période du 1er janvier au 20 décembre 1996. Les contributions effectivement perçues pour la même période s'élevaient à 98 238 153 dollars, soit un manque à recevoir de 13 734 897 dollars.

D. Contributions volontaires et contributions au fonds d'affectation spéciale

17. À ce jour, aucune contribution volontaire n'a été reçue au titre de la MINUBH.
18. Le fonds d'affectation spéciale pour le programme d'assistance relatif aux activités de police a été créé le 25 mars 1996 pour financer les activités menées par la MINUBH pour s'acquitter de sa mission en ce qui concerne l'aide, notamment sous forme de formation, à apporter à la police locale et aux institutions de maintien de l'ordre. On trouvera à l'annexe VI des renseignements sur les contributions versées au fonds d'affectation spéciale. À ce jour, aucun projet n'a été financé au moyen de ce fonds.

E. Application de l'article IV du règlement financier de l'ONU

19. Dans un rapport relatif à la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) et à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant (FNUOD) (A/C.5/33/45) présenté à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session, le Secrétaire général a notamment indiqué que les sommes dues aux gouvernements qui fournissaient des contingents à la FUNU et à la FNUOD ne pouvaient toutes être réglées dans le délai prévu à l'article 4.3 du règlement financier. Cela continue d'être le cas des opérations de maintien de la paix. Aussi l'Assemblée a-t-elle adopté, au fil des années, des arrangements spéciaux en vertu desquels les crédits nécessaires pour régler les sommes dues aux gouvernements qui fournissent des contingents et/ou un appui logistique à la Mission sont restés utilisables au-delà de la période prévue par les articles 4.3 et 4.4 du règlement financier.
20. Dans le cas de la MINUBH comme dans celui de la FUNU/FNUOD et ceux de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII), du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK), de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU), de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL), de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM), de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) et de la Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA), l'Organisation a contracté des obligations au titre du remboursement des indemnités en cas de décès ou d'invalidité versées par des gouvernements et au titre des remboursements relatifs au matériel appartenant aux contingents, et les sommes correspondantes seront nécessaires pour régler les demandes d'indemnisation qui n'ont pas encore été reçues.
21. En conséquence, il est proposé d'appliquer à la MINUBH des arrangements spéciaux relatifs à l'application de l'article IV du règlement financier analogues à ceux qui figurent dans l'annexe à la résolution 50/90 B de l'Assemblée générale, en date du 7 juin 1996 et relative à la MINUHA, à savoir :
 - a) À l'expiration de la période de 12 mois prévue à l'article 4.3 du règlement financier, tout engagement non liquidé de l'exercice considéré concernant des marchandises livrées et des services fournis par des gouvernements, pour lesquels une demande de remboursement a été présentée ou un taux de remboursement a été établi, sera comptabilisé comme somme à payer, cette somme à payer demeurant comptabilisée comme telle au Compte spécial de la Mission des Nations Unies en Haïti jusqu'à ce que le paiement ait été effectué;
 - b)
 - i) Tous autres engagements non liquidés de l'exercice en question, contractés envers des gouvernements, qui concernent des marchandises livrées et des services fournis, ainsi que tous autres engagements contractés envers des gouvernements, qui n'ont pas encore donné lieu à la présentation des demandes de remboursement requises, demeureront valables pour une période supplémentaire de quatre ans suivant la période de 12 mois prévue à l'article 4.3 du règlement financier;
 - ii) Les montants correspondant aux demandes de remboursement reçues pendant cette période de quatre ans seront comptabilisés, selon qu'il conviendra, comme prévu au sous-paragraphe a) ci-dessus;
 - iii) À l'expiration de la période supplémentaire de quatre ans, tout engagement non liquidé sera annulé et le solde de tous crédits conservés à cette fin sera annulé.

V. Signature de l'accord sur le statut des forces

22. Par un échange de lettres datées du 5 septembre 1996 entre le Représentant spécial du Secrétaire général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine et le Ministre des affaires étrangères de la Bosnie-Herzégovine, un accord a été conclu sur le statut de la MINUBH et de son personnel dans ce pays d'accueil.

VI. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

23. Le montant total brut des dépenses prévues pour le fonctionnement de la MINUBH, y compris la MONUP, pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 est estimé à 172 587 000 dollars (montant net : 164 511 600 dollars). Environ 26 % de ces montants ont été calculés sur la base des ratios et coûts standard indiqués dans le Manuel des coûts standard. Le pourcentage restant (74 %) concerne les dépenses propres à la Mission et d'autres rubriques ne correspondant pas aux coûts standard, soit 70 objets de dépense, qui sont détaillés dans la section A de l'annexe II.
24. Les prévisions ventilées par objet de dépense figurant à l'annexe I (colonne 1) font également apparaître les montants prévus pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 dans le rapport du Secrétaire général daté du 17 octobre 1996 (A/51/519). Les prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 figurent dans la colonne 2. La ventilation des prévisions entre les dépenses renouvelables et non renouvelables figure dans les colonnes 3 et 4. Les sections A, B et C de l'annexe II donnent des indications complémentaires sur les prévisions de dépenses. On trouvera dans la section A les paramètres budgétaires concernant les dépenses propres à la Mission, dans la section B les montants prévus au titre des dépenses non renouvelables, et dans la section C des explications supplémentaires sur les prévisions de dépenses.
25. Les prévisions de dépenses indiquées ici représentent une augmentation de 9,9 % (soit un montant brut de 15 494 000 dollars), par rapport au budget précédent. Cette augmentation est due essentiellement au déploiement intégral du personnel civil, à l'accroissement du personnel local (52 personnes supplémentaires), aux frais nécessaires pour un avion et pour le remplacement de véhicules légers et à d'autres dépenses non renouvelables. Le budget prévoit le déploiement de 28 observateurs militaires, 5 officiers de liaison, 1 721 policiers civils, 371 fonctionnaires internationaux et 968 agents locaux.

VII. Effectifs nécessaires

26. Les modifications au tableau d'effectifs qui figure dans le rapport du Secrétaire général daté du 17 octobre 1996 (A/51/519) représentent une diminution de 11 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan international et une augmentation de 63 postes d'agent local, soit un accroissement net de 52 postes. À ce sujet, le nombre d'assistants linguistiques détachés auprès de la police civile sera porté de 520 à 572, de façon qu'un interprète soit présent chaque fois qu'un contrôleur du GIP entre en rapport avec des membres de la population locale. Les assistants linguistiques seront déployés comme suit :
 - a) *Postes de la police internationale.* Chacun des 53 postes du GIP nécessite au minimum quatre assistants linguistiques de façon qu'une permanence soit assurée 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Dans ces conditions, 212 interprètes sont nécessaires;

- b) *Postes de la police locale.* Il y a 21 postes de police locale et 5 centres de détention, qui sont tous éloignés des postes du GIP et où celui-ci doit maintenir une présence permanente. À raison de trois interprètes par poste ou centre, 78 assistants linguistiques supplémentaires sont nécessaires;
- c) *Patrouilles.* Les patrouilles ne peuvent intervenir sans être accompagnées d'un assistant linguistique. À raison de quatre patrouilles par jour et par poste, en moyenne, opérant par roulement, 212 interprètes supplémentaires sont nécessaires;
- d) *Quartier général, postes de commandement régionaux et de district.* Des assistants linguistiques supplémentaires sont nécessaires pour le quartier général (11), 3 PC régionaux (12), 14 PC de district (28), le PC de sous-région de Mostar (14) et pour seconder une équipe de sélection et de formation (5), soit au total 70 interprètes.
27. En outre, 11 postes d'agent des services généraux seront transformés en poste d'agent local pour le Bureau des affaires civiles. Compte tenu des besoins opérationnels actuels du Bureau, le nombre d'agents des services généraux nécessaire est inférieur aux prévisions. D'autre part, il faut deux assistants linguistiques recrutés localement, au lieu d'un seul, dans chaque bureau de district ou bureau de terrain. Le tableau ci-après indique les modifications proposées au tableau d'effectifs actuel.

Modifications du tableau d'effectifs

	Nombre de postes		
	Actuels	Proposés	Résultat net
Secrétaire général adjoint	—	—	—
Sous-Secrétaire général	1	1	—
D-2	2	2	—
D-1	5	5	—
P-5	11	11	—
P-4	40	40	—
P-3	49	49	—
P-2/P-1	8	8	—
Total partiel	116	116	—
Service mobile	144	144	—
Agents des services généraux (1re classe)	4	4	—
Agents des services généraux (autres classes)	115	104	(11)
Service de sécurité	3	3	—
Total partiel	266	255	(11)
Personnel local	905	968	63
Personnel contractuel international	—	—	—
Volontaires des Nations Unies	—	—	—
Total partiel	905	968	63
Total	1 287	1 339	52

VIII. Mesures que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session

28. Les mesures que l'Assemblée générale doit prendre à sa cinquante et unième session en ce qui concerne le financement de la MINUBH, y compris la MONUP, sont les suivantes :
- a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 172 587 000 dollars (montant net : 164 511 600 dollars) afin d'assurer le fonctionnement de la Mission pendant la période de 12 mois comprise entre le 1er juillet 1997 et le 30 juin 1998, et mettre en recouvrement un montant brut mensuel de 14 382 250 dollars (montant net : 13 709 300 dollars), sous réserve que le Conseil de sécurité proroge le mandat de la MINUBH au-delà du 20 décembre 1996;
 - b) Décider d'appliquer à la MINUBH les arrangements spéciaux concernant l'article IV du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, tels qu'ils sont exposés au paragraphe 21 ci-dessus.

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Ressources approuvées 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 (1)	1er juillet 1997 au 30 juin 1998		
		Total (2) = (3 + 4)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses renouvelables (4)
1. Personnel militaire				
<i>a) Observateurs militaires</i>				
Indemnité de subsistance (missions)	1 119,8	1 131,8	—	1 131,8
Frais de voyage	99,0	99,0	—	99,0
Indemnité d'habillement et d'équipement	6,6	6,6	—	6,6
Total partiel	1 225,4	1 237,4	—	1 237,4
<i>b) Contingents</i>				
Remboursements aux gouvernements aux taux standard	—	—	—	—
Détente et loisirs	—	—	—	—
Rations	—	—	—	—
Indemnité journalière	—	—	—	—
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—	—
Déploiement, relève et rapatriement	—	—	—	—
Indemnité d'habillement et d'équipement	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—
<i>c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire</i>				
Matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	697,8	701,6	—	701,6
Total partiel	697,8	701,6	—	701,6
Total, rubrique 1	1 923,2	1 939,0	—	1 939,0
2. Personnel civil				
<i>a) Police civile</i>				
Indemnité de subsistance (missions)	57 798,9	58 383,9	—	58 383,9
Frais de voyage	4 933,5	5 163,0	—	5 163,0
Indemnité d'habillement et d'équipement	342,3	344,2	—	344,2
Total partiel	63 074,7	63 891,1	—	63 891,1
<i>b) Personnel international et personnel local</i>				
Traitements du personnel international	16 973,3	18 783,3	—	18 783,3
Traitements du personnel local	10 142,0	11 616,0	—	11 616,0
Consultants	—	—	—	—
Heures supplémentaires	154,2	154,2	—	154,2
Personnel temporaire	—	—	—	—
Dépenses communes de personnel	11 401,4	22 179,4	—	22 179,4

	Ressources approuvées 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 (1)	1er juillet 1997 au 30 juin 1998		
		Total (2) = (3 + 4)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses renouvelables (4)
Indemnité de subsistance (missions)	17 580,1	12 218,5	—	12 218,5
Autres voyages autorisés	132,0	132,0	—	132,0
Total partiel	56 383,0	65 083,4	—	65 083,4
<i>c) Personnel contractuel international</i>	—	—	—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>				
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—	—
Contrat de louage de services individuels	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>				
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—	—
Voyages autorisés	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>				
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—	—
Voyages autorisés	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—
Total, rubrique 2	119 457,7	128 974,5	—	128 974,5
3. Locaux/hébergement				
Location de locaux	2 568,0	2 676,0	—	2 676,0
Aménagement et rénovation des locaux	—	291,0	291,0	—
Fournitures d'entretien	1 171,2	300,0	—	300,0
Services d'entretien	789,6	350,0	—	350,0
Éclairage, chauffage, énergie et eau	3 843,6	1 576,2	—	1 576,2
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	57,4	57,4	—
Total, rubrique 3	8 372,4	5 250,6	348,4	4 902,2
4. Remise en état des infrastructures				
Amélioration des pistes d'atterrissage	—	50,0	50,0	—
Amélioration des routes	—	50,0	50,0	—
Réparation des ponts	—	—	—	—
Total, rubrique 4	—	100,0	100,0	—
5. Transports				
Achat de véhicules	—	9 871,5	9 871,5	—
Location de véhicules	96,0	—	—	—
Matériel d'atelier	—	10,6	10,6	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	3 264,2	4 674,2	—	4 674,2
Carburants et lubrifiants	2 620,3	878,5	—	878,5
Assurance	257,9	540,8	—	540,8
Total, rubrique 5	6 238,4	15 975,6	9 882,1	6 093,5

	Ressources approuvées 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 (1)	1er juillet 1997 au 30 juin 1998		
		Total (2) = (3+4)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses renouvelables (4)
6. Opérations aériennes				
<i>a) Hélicoptères</i>				
Location/affrètement	756,0	756,0	—	756,0
Carburants et lubrifiants	189,5	189,5	—	189,5
Déploiement/retrait	—	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	5,3	5,3	—	5,3
Total partiel	950,8	950,8	—	950,8
<i>b) Avions</i>				
Location/affrètement	—	393,3	—	393,3
Carburants et lubrifiants	—	463,6	—	463,6
Déploiement/retrait	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	240,0	—	240,0
Total partiel	—	1 096,9	—	1 096,9
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>	115,2	166,6	—	166,6
<i>d) Autres dépenses</i>				
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	12,0	120,0	—	120,0
Droits d'atterrissage et manutention au sol	68,4	1 050,0	—	1 050,0
Citernes à carburant	—	—	—	—
Total partiel	80,4	1 170,0	—	1 170,0
Total, rubrique 6	1 146,4	3 384,3	—	3 384,3
7. Opérations navales				
Location/affrètement	—	—	—	—
Préparation (matériel)	—	—	—	—
Préparation (réparations)	—	—	—	—
Carburant	—	—	—	—
Entretien	—	—	—	—
Déploiement/retrait	—	—	—	—
Assurance responsabilité	—	—	—	—
Total, rubrique 7	—	—	—	—
8. Transmissions				
<i>a) Éléments complémentaires</i>				
Matériel de transmissions	—	131,2	131,2	—
Pièces de rechange et fournitures	717,6	800,0	—	800,0
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	—	—

	Ressources approuvées 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 (1)	1er juillet 1997 au 30 juin 1998		
		Total (2) = (3 + 4)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses renouvelables (4)
Communications par réseaux commerciaux	4 470,0	3 373,2	—	3 373,2
Total partiel	5 187,6	4 304,4	131,2	4 173,2
<i>b) Contrat de raccordement au réseau</i>	—	—	—	—
Total, rubrique 8	5 187,6	4 304,4	131,2	4 173,2
9. Matériel divers				
Mobilier de bureau	—	67,4	67,4	—
Matériel de bureau	—	51,9	51,9	—
Matériel informatique	68,4	266,3	266,3	—
Groupes électrogènes	—	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	53,1	53,1	—
Citernes à eau et fosses septiques	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	142,8	142,8	—
Matériel d'hébergement	—	—	—	—
Matériel de réfrigération	—	—	—	—
Autre matériel divers	—	17,0	17,0	—
Matériel pour la défense des périmètres	29,3	5,1	5,1	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	1 122,0	355,0	—	355,0
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	—
Total, rubrique 9	1 219,7	958,6	603,6	355,0
10. Fournitures et services				
<i>a) Services divers</i>				
Vérification des comptes	91,8	61,2	—	61,2
Services contractuels	1 268,4	530,0	—	530,0
Services informatiques	—	—	—	—
Service de sécurité	780,0	132,0	—	132,0
Services et traitements médicaux	36,4	36,4	—	36,4
Demandes d'indemnisation et règlements	480,0	480,0	—	480,0
Dépenses de représentation	24,0	24,0	—	24,0
Autres services	300,0	270,0	—	270,0
Total partiel	2 980,6	1 533,6	—	1 533,6
<i>b) Fournitures diverses</i>				
Papeterie et fournitures de bureau	545,7	545,7	—	545,7
Fournitures médicales	145,5	145,5	—	145,5
Fournitures sanitaires et de nettoyage	181,9	181,9	—	181,9
Abonnements	2,4	2,4	—	2,4
Fournitures électriques	360,0	200,0	—	200,0
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	113,0	141,4	—	141,4

	Ressources approuvées 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 (1)	1er juillet 1997 au 30 juin 1998		
		Total (2) = (3+4)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses renouvelables (4)
Fournitures pour la défense des périmètres	120,0	58,7	—	58,7
Cartes d'état-major	—	36,0	—	36,0
Total partiel	1 614,0	1 457,1	—	1 457,1
Total, rubrique 10	4 594,6	2 990,7	—	2 990,7
11. Fournitures et services liés aux élections				
<i>a) Équipement standard des équipes chargées des inscriptions</i>				
Matériel	—	—	—	—
Fournitures	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—
<i>b) Documents et autres fournitures</i>				
Formulaires (y compris les frais d'impression)	—	—	—	—
Cartes d'électeur	—	—	—	—
Bulletins de vote	—	—	—	—
Fournitures diverses	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—
<i>c) Services contractuels</i>				
Consultants	—	—	—	—
Services divers	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—
Total, rubrique 11	—	—	—	—
12. Programmes d'information				
Matériel	—	9,9	9,9	—
Accessoires et fournitures	110,4	100,0	—	100,0
Services contractuels	141,0	150,0	—	150,0
Dépenses de production du Département de l'information	21,0	12,0	—	12,0
Total, rubrique 12	272,4	271,9	9,9	262,0
13. Programmes de formation				
Consultants	356,2	212,0	—	212,0
Voyages des consultants	—	—	—	—
Matériel de formation	—	—	—	—
Supports pédagogiques	—	—	—	—
Services divers	—	—	—	—
Total, rubrique 13	356,2	212,0	—	212,0

	Ressources approuvées 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 (1)	1er juillet 1997 au 30 juin 1998		
		Total (2) = (3+4)	Dépenses non renouvelables (3)	Dépenses renouvelables (4)
14. Programmes de déminage				
a) <i>Acquisition de matériel</i>				
Matériel de déminage	—	—	—	—
Matériel divers	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—
b) <i>Fournitures, services et dépenses de fonctionnement</i>				
Soldes et rations supplémentaires	—	—	—	—
Services divers	108,0	—	—	—
Total partiel	180,0	—	—	—
Total, rubrique 14	180,0	—	—	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation				
a) <i>Réadaptation et réinsertion des démobilisés</i>				
Consultants	—	—	—	—
Voyages des consultants	—	—	—	—
Matériel de formation	—	—	—	—
Supports pédagogiques	—	—	—	—
Services divers	—	—	—	—
Aide aux démobilisés	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—
b) <i>Fournitures de vivres, y compris les frais de transport et de distribution</i>				
Rations	—	—	—	—
Transport	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—
Total, rubrique 15	—	—	—	—
16. Fret aérien et de surface				
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—
Transport aérien militaire	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	1 000,8	150,0	—	150,0
Total, rubrique 16	1 000,8	150,0	—	150,0
17. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	—	—	—	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	—	—	—	—
19. Contributions du personnel				
Personnel international	5 419,5	6 100,8	—	6 100,8
Personnel local	1 724,1	1 974,6	—	1 974,6
Total, rubrique 19	7 143,6	8 075,4	—	8 075,4
Total, rubriques 1 à 19	157 093,0	172 587,0	11 075,2	161 511,8

	<i>Ressources approuvées 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 (1)</i>	<i>1er juillet 1997 au 30 juin 1998</i>		
		<i>Total (2) = (3 + 4)</i>	<i>Dépenses non renouvelables (3)</i>	<i>Dépenses renouvelables (4)</i>
20. Recettes provenant des contributions du personnel	(7 143,6)	(8 075,4)	—	(8 075,4)
21. Contributions volontaires en nature (prévues au budget)	—	—	—	—
Total, rubriques 20 et 21	(7 143,6)	(8 075,4)	—	(8 075,4)
Montant brut des ressources nécessaires	157 093,0	172 587,0	11 075,2	161 511,8
Montant net des ressources nécessaires	149 949,4	164 511,6	11 075,2	153 436,4
22. Contributions volontaires en nature (non prévues au budget)	—	—	—	—
Total des ressources	149 949,4	164 511,6	11 075,2	153 436,4

Annexe II
Prévisions de dépenses pour la période allant
du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 :
indications complémentaires

A. Coûts et ratios propres à la Mission

Description	Prévision antérieure	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Ratio	Explication
			Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel		
			(En dollars des États-Unis)				
1. Indemnités de subsistance (missions)							
a) <i>Les 30 premiers jours</i>							
SSG	150		150				Les taux de l'indemnité de subsistance en mission sont en vigueur depuis octobre 1995.
D-2/D-1	132		132				
Autres catégories	120		120				
b) <i>Après 30 jours</i>							
SSG	112,50 ^a		112,50				
D-2/D-1	99		99				
Autres catégories	90		90				
2. Frais de voyage							
Observateurs militaires	1 500		1 500				
3. Personnel militaire							
Observateurs militaires	28	28					
Officiers de liaison	5	5					
4. Personnel civil							
Police civile	1 711	1 721					Représente le déploiement de tous les membres du personnel civil.
Personnel international	339	371					Représente le déploiement de tout le personnel international de la MINUBH. Voir partie VII dans le corps du texte.
Personnel local	845	968					Représente le déploiement de tout le personnel local de la MINUBH et de la MONUP. Voir partie VII dans le corps du texte.
5. Prime de risque							
Personnel international	902			902			
Personnel local	256			256			

Prévisions de dépenses

Description	Prévision antérieure	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Ratio	Explication
			Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel		
			(En dollars des États-Unis)				
6. Personnel local							
Traitements nets	1 000			1 000			
Dépenses communes de personnel	85			85			
Contributions du personnel	255			255			
7. Location de locaux							
MINUBH							
QG de Sarajevo	32 000			35 000			Loyers effectifs.
PC régionaux (3)	59 000			60 000			Loyers effectifs.
PC sous-régionaux	—			3 000			Voir section C de la présente annexe pour complément d'information.
Postes de la police civile et bureaux de district							
Baux fonciers (1)	1 000			1 500			Loyers effectifs.
Baux commerciaux (56)	112 000			72 800			Loyers effectifs.
Centre international de presse	20 000			17 000			Loyers effectifs.
Ateliers d'entretien de véhicules (2)	—			27 250			Situés à Mostar et à Tuzla.
Parc de stationnement	—			250			Situé à Pale.
Station de transmission	—			200			Situé à Cazin.
Lieux d'entreposage (4)	—			2 000			Voir section C de la présente annexe pour complément d'information.
MONUP							
Baux commerciaux, QG	1 000			3 000			Loyers effectifs.
Baux fonciers, postes d'observation (2)	2 500			1 000			Coûts opérationnels effectifs.
8. Éclairage, chauffage, énergie et eau							
MINUBH							
Électricité	134 940			50 000			Coûts effectifs de l'électricité, du chauffage, de l'énergie et de l'eau. Voir section C de la présente annexe pour complément d'information.
Eau	51 970			21 000			
Gaz et combustible de chauffage	28 310			12 500			
Carburant pour groupes électrogènes	99 210			47 500			
MONUP							
Électricité	350			350			
Eau	150			150			

Description	Prévisions de dépenses				Ratio	Explication	
	Prévision antérieure	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel			Coût annuel
			(En dollars des États-Unis)				
9. Véhicules de transport de passagers	1:2				1:2	Sur la base de 877 véhicules pour le transport de 1 721 membres de la police civile, 371 fonctionnaires internationaux et 5 officiers de liaison.	
Véhicules civils*	1 004	1 004					
Véhicules de location	1	—				Aucun véhicule de location n'est demandé.	
Remorques appartenant à l'ONU MONUP	10	10					
Véhicules de transport de passagers	1:2				1:2	Sur la base de 16 véhicules pour le transport de 28 observateurs militaires et de 3 fonctionnaires internationaux.	
Véhicules civils	16	16				Voir section C de la présente annexe pour complément d'information.	
10. Pièces de rechange, réparation et entretien des véhicules							
Véhicules civils	300			100/500		100 dollars pour les véhicules neufs (moins d'un an) et 500 dollars pour les véhicules de plus d'un an. Voir section C de la présente annexe pour complément d'information.	
Remorques appartenant à l'ONU	80			80			
11. Pétrole							
Véhicules civils	221			72,50		Sur la base de 3 000 km par véhicule et par mois, à raison de 1 litre pour 12 km (soit un peu plus de 8 litres aux 100 km) à 0,29 dollar le litre.	
12. Assurance-automobile							
Véhicules civils	20,80			43,75		Taux actuel du plan mondial d'assurance responsabilité civile.	
13. Hélicoptères							
MI-8	2	2					
14. Hélicoptères (heures de vol par mois)							
MI-8	30	30					
15. Location d'hélicoptères (heures de base par appareil)							
MI-8	31 500			31 500		1 050 dollars par heure à raison de 30 heures par mois.	

Description	Prévisions de dépenses				Ratio	Explication	
	Prévision antérieure	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel			Coût annuel
			(En dollars des États-Unis)				
16. Carburant (pour chaque hélicoptère)							
MI-8	7 180			7 180		825 litres par heure, à 0,29 dollar le litre, à raison de 30 heures par mois.	
17. Assurance (pour chaque hélicoptère)							
MI-8	220			220			
18. Avions							
AN-26	—	1				Voir section C de la présente annexe pour complément d'information.	
19. Heures de vol par mois							
AN-26	—	75					
20. Heures de vol par mois (supplémentaires)							
AN-26	—	25					
21. Location d'avions (heures de base par appareil)							
AN-26	—			32 025		427 dollars par heure à raison de 75 heures par mois.	
22. Location d'avions (heures supplémentaires)							
AN-26	—			750		1 211 litres par heure à raison de 100 heures par mois à 0,29 dollar le litre.	
24. Assurance							
AN-26	—			20 000			
25. Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes							
Hélicoptères							
Indemnité des équipages	9 600			4 800		100 dollars par nuit et par personne pour une équipe de 4 personnes à raison de 12 nuits par mois. Voir section C de la présente annexe pour complément d'information.	
Manutention au sol	5 700			7 500		250 dollars par atterrissage à raison de 30 atterrissages par mois.	
Service de contrôle de la circulation aérienne	1 000			5 000		Voir section C de la présente annexe pour complément d'information.	
Avions							

Description	Prévisions de dépenses				Ratio	Explication	
	Prévision antérieure	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel			Coût annuel
			(En dollars des États-Unis)				
Indemnité des équipages	—			9 080		Voir section C de la présente annexe pour complément d'information.	
Manutention au sol	—			80 000			
Service de contrôle de la circulation aérienne	—			5 000			
26. Communications par satellite							
MINUBH							
Location de répéteurs	14 000			119 400		Voir section C de la présente annexe pour complément d'information.	
Terminaux INMARSAT C (80)	500			500			
Terminaux INMARSAT M (8)	5 000			5 000			
MONUP							
Terminal INMARSAT C	500			500			
Terminal INMARSAT M	5 000			5 000			
27. Communications par réseaux commerciaux	250 000						
MINUBH							
Communications téléphoniques locales				66 000			
Télexcopies, affranchissements et valise diplomatique				2 000			
Téléphones mobiles (14)				4 200			
MONUP							
Communications téléphoniques locales				4 000			

* Dans le document A/51/519, le nombre de véhicules appartenant à la MINUBH était de 1 004 et non de 1 020.

B. Dépenses prévues non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	Nombre actuel (1)	Nombre d'unités à remplacer (2)	Nombre d'unités supplémentaires à acheter (3)	Nombre total d'unités (4) = (2 + 3)	Coût unitaire (5)	Coût total (6) = (4 × 5)
1. Personnel militaire						—
2. Personnel civil						—
3. Locaux/hébergement						
a) Location de locaux						—
b) Aménagement et rénovation des locaux ^a						
QG						50,0
PC régionaux (3)						60,0
Postes de police et bureaux de district (57)						171,0
Ateliers d'entretien de véhicules (2)						10,0
Total, rubrique 3 b)						291,0
d) Fournitures d'entretien						—
e) Services d'entretien						—
f) Éclairage, chauffage, énergie et eau						—
g) Construction de locaux, bâtiments préfabriqués ^a						
Réfection de conteneurs						24,4
Réfection de blocs sanitaires						12,0
Réparation de casernements sous toile						6,0
Préparation des sites						15,0
Total, rubrique 3 g)						57,4
Total, rubrique 3						348,4
4. Remise en état des infrastructures^a						
a) Réfection des pistes d'atterrissage						—
Construction et réfection d'aires d'atterrissage d'hélicoptères						50,0
b) Réfection des routes						—
Réfection des routes et des parcs de stationnement						50,0
c) Réfection des ponts						—
Total, rubrique 4						100,0
5. Transports						
a) Achat de véhicules						
Berlines (légères)	20	15		15	13,0	195,0
Jeeps (petites)	868	354		354	20,5	7 257,0
Jeeps blindées (moyennes)	15	7		7	150,0	1 050,0
Minibus ^b	28	22		22	19,0	418,0
Cars (capacité moyenne) ^b	15	6		6	35,0	210,0
Total partiel		404		404		9 130,0

	Nombre actuel (1)	Nombre d'unités à remplacer (2)	Nombre d'unités supplémentaires à acheter (3)	Nombre total d'unités (4) = (2 + 3)	Coût unitaire (5)	Coût total (6) = (4 × 5)
Fret (15 %)						1 369,5
Total partiel plus fret						10 499,5
Matériel prélevé sur le stock excédentaire						(628,0)
Total partiel, rubrique 5 a)						9 871,5
b) Location de véhicules						—
c) Matériel d'atelier ^a						
Appareils de chauffage			10	10	1,0	10,0
Lots d'outillage mécanique			10	10	0,8	8,0
Sommiers roulants			20	20	0,075	1,5
Ponts élévateurs (3 tonnes, 2 postes)			6	6	3,5	21,0
Dispositifs de nettoyage à vapeur			4	4	1,0	4,0
Appareils de réglage de la géométrie des roues			2	2	1,0	2,0
Trousses d'outils pneumatiques			6	6	0,25	1,5
Nécessaires de peinture par pulvérisation pour véhicules			4	4	0,5	2,0
Compresseurs			4	4	1,2	4,8
Lots d'outillage pour réparation de carrosserie			2	2	0,5	1,0
Distributeurs de carburant			4	4	0,1	0,4
Trousses de graissage			5	5	0,3	1,5
Lampes baladeuses			20	20	0,05	1,0
Plates-formes de levage pour véhicules de 1,5 tonne			20	20	0,06	1,2
Plates-formes de levage pour véhicules de 3 tonnes			20	20	0,08	1,6
Plates-formes de levage pour véhicules de 5 tonnes			20	20	0,09	1,8
Ensembles à fileter (métriques)			5	5	0,4	2,0
Indicateurs de pression (oxygène/acétylène)			4	4	0,4	1,6
Méleuses d'établi monophasées			3	3	0,3	0,9
Perceuses autonomes			5	5	0,20	1,0
Trousses d'outillage pour soudure			4	4	0,2	0,8
Machines à souder			2	2	0,4	0,8
Total partiel						70,4
Fret (15 %)						10,6
Total partiel plus fret						81,0
Matériel prélevé sur le stock excédentaire						(70,4)
Total partiel, rubrique 5 c)						10,6

	Nombre actuel (1)	Nombre d'unités à remplacer (2)	Nombre d'unités supplémentaires à acheter (3)	Nombre total d'unités (4) = (2 + 3)	Coût unitaire (5)	Coût total (6) = (4 × 5)
d) Pièces de rechange, réparation et entretien						—
e) Carburants et lubrifiants						—
f) Assurance						—
Total, rubrique 5						9 882,1
6. Opérations aériennes						—
7. Opérations navales						—
8. Transmissions^a						
a) <i>Autres dépenses de transmission</i>						
Matériel de transmissions						
Antennes/stations de répéteur			3	3	30,0	90,0
Stations terrestres	17		2	2	200,0	400,0
Total partiel						490,0
Fret (15 %)						73,5
Total partiel plus fret						563,5
Matériel prélevé sur le stock excédentaire						(490,0)
Total partiel, matériel de transmissions						73,5
Matériel téléphonique						
Autocommutateur à 8 postes ^b	100		8	8	1,25	10,0
Radiotéléphone mobile (groupe mobile spécial)	—		14	14	0,5	7,0
Total partiel						17,0
Fret (15 %)						2,6
Total partiel, matériel téléphonique plus fret						19,6
Matériel prélevé sur le stock excédentaire						(10,0)
Total partiel, matériel téléphonique						9,6
Matériels divers						
Système d'alimentation électrique sans interruption, 7 kVA	2		2	2	10,0	20,0
Système d'alimentation électrique sans interruption, 5 kVA			10	10	8,0	80,0
Système d'alimentation électrique sans interruption, 3 kVA	20		5	5	5,0	25,0
Télécopieur (simple)	133	23	7	30	4,0	120,0
Total partiel						245,0
Fret (15 %)						36,8
Total partiel plus fret						281,8
Matériel prélevé sur le stock excédentaire						(245,0)
Total partiel, matériels divers						36,8

	Nombre actuel (1)	Nombre d'unités à remplacer (2)	Nombre d'unités supplémentaires à acheter (3)	Nombre total d'unités (4) = (2 + 3)	Coût unitaire (5)	Coût total (6) = (4 × 5)
Pièces de rechange et fournitures						—
Matériel d'atelier et de contrôle						
Oscilloscopes numériques	1		2	2	18,0	36,0
Compteurs d'hyperfréquences	1		3	3	6,0	18,0
Établis	4		6	6	2,0	12,0
Blocs d'alimentation pour établis	4		6	6	1,5	9,0
Total partiel						75,0
Fret (15 %)						11,3
Total partiel plus fret						86,3
Matériel prélevé sur le stock excédentaire						(75,0)
Total partiel, matériel téléphonique						11,3
Total partiel, rubrique 8 a)						131,2
b) <i>Contrat principal de raccordement au réseau</i>						—
Total, rubrique 8						131,2
9. Matériel divers^a						
a) <i>Mobilier de bureau</i>						
Bureaux en bois à un caisson	320	120	230	350	0,3	105,0
Bureaux en bois à deux caissons	140	40	160	200	0,3	60,0
Bureaux ministres	6		44	44	0,3	13,2
Tables à 4 places	320		160	160	0,4	64,0
Tables pliantes	220	50	180	230	0,1	23,0
Tables en bois	76	20	50	70	0,1	7,0
Tables pour ordinateur personnel	80		120	120	0,1	12,0
Fauteuils de cadre	18		32	32	0,25	8,0
Fauteuils pivotants	136	36	364	400	0,15	60,0
Chaises de dactylographe	120	20	130	150	0,1	15,0
Chaises en bois	300	100	0	100	0,1	10,0
Meubles de classement à deux tiroirs	86		64	64	0,2	12,8
Meubles de classement à quatre tiroirs	170		80	80	0,3	24,0
Étagères en bois	260	20	190	210	0,15	31,5
Horloges de bureau	40		200	200	0,02	4,0
Total partiel						449,5
Fret (15 %)						67,4
Total partiel plus fret						516,9
Matériel prélevé sur le stock excédentaire						(449,5)
Total partiel, mobilier de bureau						67,4

	<i>Nombre actuel</i> (1)	<i>Nombre d'unités à remplacer</i> (2)	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i> (3)	<i>Nombre total d'unités</i> (4) = (2 + 3)	<i>Coût unitaire</i> (5)	<i>Coût total</i> (6) = (4 × 5)
b) Matériel de bureau						
Photocopieurs (grande capacité)	10		2	2	18,0	36,0
Photocopieurs (capacité moyenne)	22	10		10	10,0	100,0
Photocopieurs (faible capacité)	33	15	35	50	3,0	150,0
Machines à détruire les documents (grande capacité)	0		2	2	10,0	20,0
Machines à détruire les documents (capacité moyenne)	14	10		10	4,0	40,0
Total partiel						346,0
Fret (15 %)						51,9
Total partiel plus fret						397,9
Matériel prélevé sur le stock excédentaire						(346,0)
Total partiel, matériel de bureau						51,9
c) Matériel informatique						
Moniteurs, 15 pouces ^b	460	25	70	95	0,26	24,7
Moniteurs, 17 pouces	25	4	28	32	0,65	20,8
Moniteurs, 21 pouces	3		2	2	1,5	3,0
Ordinateurs portatifs ^b	167	165		165	1,2	198,0
Imprimantes (noir et blanc) ^b	10	1	2	3	0,8	2,4
Imprimantes à jet d'encre (noir et blanc) ^b	792	30	100	130	0,22	28,6
Imprimantes à jet d'encre (couleur) ^b	16		4	4	0,25	1,0
Imprimantes à laser (noir et blanc) ^b	176	5	30	35	0,8	28,0
Serveurs	10		1	1	7,7	7,7
Scanners			3	3	0,55	1,7
Lecteurs de CD-ROM ^b			5	5	0,08	0,4
Traceurs (A3) ^b			1	1	0,5	0,5
Traceurs (A1)			1	1	1,1	1,1
Centres de contrôle de réseau	38	6	12	18	0,6	10,8
Serveurs de réseau ^b	13		20	20	0,35	7,0
Routeurs de réseau ^b	7		3	3	2,0	6,0
Commutateurs terrestres de réseau ^b	4	1	1	2	12,0	24,0
Réseaux multiports	2		6	6	0,25	1,5
Modems externes ^b	61	5	20	25	0,21	5,3
Modems internes	79	5	30	35	0,19	6,7
Équipements d'impression des données en différé ^b	3		1	1	0,17	0,2
Systèmes d'alimentation électrique sans interruption, 1 250 kVA	4		2	2	0,6	1,2
Systèmes d'alimentation électrique sans interruption, 1 300 kVA	2		1	1	0,63	0,6
Systèmes d'alimentation électrique sans interruption, 2 000 kVA	12		4	4	1,0	4,0

	Nombre actuel (1)	Nombre d'unités à remplacer (2)	Nombre d'unités supplémentaires à acheter (3)	Nombre total d'unités (4) = (2 + 3)	Coût unitaire (5)	Coût total (6) = (4 × 5)
Systèmes d'alimentation électrique sans interruption, 400 kVA	226	10	74	84	0,13	10,9
Systèmes d'alimentation électrique sans interruption, 520 kVA	6		2	2	0,18	0,4
Systèmes d'alimentation électrique sans interruption, 600 kVA	108	5	17	22	0,24	5,3
Total partiel						501,6
Fret (15 %)						60,2
Total partiel plus fret						461,8
Matériel prélevé sur le stock excédentaire						(195,5)
Total partiel, rubrique 9 c)						266,3
d) <i>Groupes électrogènes</i>						—
e) <i>Matériel d'observation</i>						—
f) <i>Citernes à essence et débitmètres</i>						
Débitmètres de combustible en vrac (25 m ³)	5		2	2	5,0	10,0
Débitmètres de combustible en vrac (60 m ³)	5		5	5	6,0	30,0
Citernes à carburant (5 000 litres) ^b	10		2	2	9,0	18,0
Citernes à carburant (7 500 litres) ^b	23		1	1	9,5	9,5
Citernes à carburant (15 000 litres) ^b	8		2	2	10,0	20,0
Total partiel						87,5
Fret (15 %)						13,1
Total partiel plus fret						100,6
Matériel prélevé sur le stock excédentaire						(47,5)
Total partiel, rubrique 9 f)						53,1
g) <i>Citernes à eau et fosses septiques</i>						—
h) <i>Matériel médical et dentaire</i>						
Appareils de réanimation (oxygène, pompe, ventilateur)			3	3	7,0	21,0
Défibrillateurs			3	3	8,0	24,0
Électrocardiographes			3	3	7,5	22,5
Oxymètres			3	3	4,0	12,0
Appareils respiratoires (avec masque)			3	3	0,7	2,1
Trousses médicales			3	3	1,2	3,6
Stéthoscopes			6	6	0,1	0,6
Otolaryngoscopes			3	3	1,1	3,3
Civières			6	6	0,3	1,8
Matelas à vide			3	3	2,0	6,0
Civières d'urgence			6	6	0,6	3,6
Appareils de perfusion (électroniques)			6	6	2,0	12,0

	Nombre actuel (1)	Nombre d'unités à remplacer (2)	Nombre d'unités supplémentaires à acheter (3)	Nombre total d'unités (4) = (2 + 3)	Coût unitaire (5)	Coût total (6) = (4 × 5)
Mallettes pour le transport de matériel de secours			9	9	0,3	2,7
Bouteilles d'oxygène avec accessoires (3,3 litres)			6	6	0,5	3,0
Trousses d'outils de secours			3	3	2,0	6,0
Total partiel						124,2
Fret (15 %)						18,6
Total partiel, rubrique 9 h)						142,8
i) <i>Matériel d'hébergement</i>						—
j) <i>Matériels divers</i>						
Extincteurs			250	250	0,04	10,0
Détecteurs ioniques			200	200	0,015	3,0
Total partiel						13,0
Fret (15 %)						2,0
Total partiel plus fret						15,0
Total partiel, rubrique 9 j)						17,0
k) <i>Matériel pour la défense des périmètres</i>						
Systèmes de sécurité			2	2	14,0	28,0
Torches portatives et batteries			17	17	0,1	1,7
Projecteurs halogènes pour véhicules			15	15	0,1	1,5
Trousses de secours (en cas d'accident de la route)			10	10	0,28	2,8
Total partiel						34,0
Fret (15 %)						5,1
Total partiel plus fret						39,1
Matériel prélevé sur le stock excédentaire						(34,0)
Total partiel, rubrique 9 k)						5,1
l) <i>Matériel d'épuration de l'eau</i>						—
m) <i>Matériel de réfrigération</i>						—
n) <i>Pièces de rechange, réparations et entretien</i>						—
Total, rubrique 9						603,6
10. Fournitures et services						—
11. Fournitures et services liés aux élections						—
12. Programmes d'information*						
a) <i>Matériel d'information</i>						
Tables de mixage	2	2		2	2,5	5,0
Adaptateurs téléphoniques différentiels	1	1		1	0,8	0,8
Magnétophones professionnels numériques à bandes	1	1		1	3,0	3,0

	Nombre actuel (1)	Nombre d'unités à remplacer (2)	Nombre d'unités supplémentaires à acheter (3)	Nombre total d'unités (4) = (2 + 3)	Coût unitaire (5)	Coût total (6) = (4 × 5)
Magnétophones professionnels de terrain	1	1		1	0,4	0,4
Magnétophones professionnels pour studios d'enregistrement	1	1		1	0,8	0,8
Haut-parleurs	2	2		2	0,3	0,6
Écouteurs	1	1		1	0,2	0,2
Microphones (terrain)	1	1		1	0,5	0,5
Microphones (studios d'enregistrement)	1	1		1	0,3	0,3
Appareils de duplication de bandes	1	1		1	2,2	2,2
Bandes pour enregistrement en studio	2	2		2	4,0	8,0
Lecteurs de disques compacts	1	1		1	0,4	0,4
Lecteurs de bandes magnétiques	1	1		1	0,4	0,4
Tables de montage	1	1		1	34,0	34,0
Pieds de microphone	3	3		3	0,2	0,6
Égaliseur graphique	1	1		1	0,8	0,8
Harmoniseur	1	1		1	7,3	7,3
Compresseur-limiteur	1	1		1	0,9	0,9
Total partiel						66,2
Fret (15 %)						9,9
Total partiel plus fret						76,1
Matériel prélevé sur le stock excédentaire						(66,2)
Total partiel, matériel d'information						9,9
13. Programmes de formation						—
14. Programmes de déminage						—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation						—
16. Fret aérien et de surface						—
17. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)						—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix						—
19. Contributions du personnel						—
Total, rubriques 1 à 19						11 075,2

^a On trouvera des informations complémentaires à la section C de la présente annexe.

^b Matériel prélevé sur le stock excédentaire.

C. Explications complémentaires

1. *Observateurs militaires.* Il est prévu de verser une indemnité de subsistance (missions) à 28 observateurs militaires à Prevlaka et à 5 officiers de liaison en Bosnie-Herzégovine; le montant prévu comprend également les frais de voyage lors de la relève des effectifs, calculés aux taux indiqués à la section A de la présente annexe, ainsi qu'une indemnité de 200 dollars par an au titre du matériel et de l'habillement. En outre, on a compté 18 000 dollars pour les frais de voyage dans la zone de la mission, en vue du versement d'une indemnité d'hébergement pouvant atteindre 60 dollars par personne et par jour aux observateurs militaires et aux officiers de liaison, en déplacement autorisé à l'intérieur de ladite zone, dont l'ONU ne peut pas assurer l'hébergement elle-même. Ce montant représente 30 nuits par mois à 50 dollars, ce qui correspond au niveau actuel des dépenses.
2. *Police civile.* Il est prévu de verser une indemnité de subsistance à 1 721 membres de la police civile et de prendre en charge les frais de voyage lors de leur relève, aux taux indiqués à la section A de la présente annexe; à cela s'ajoute une indemnité de 200 dollars par an au titre du matériel et de l'habillement. En outre, on a compté 25 000 dollars par mois pour les frais de voyage dans la zone de la mission en vue du versement d'une indemnité d'hébergement pouvant atteindre 60 dollars par personne et par jour aux membres de la police civile, en déplacement autorisé à l'intérieur de ladite zone, dont l'ONU ne peut pas assurer elle-même l'hébergement. Ce montant représente 500 nuits par mois à 50 dollars, ce qui correspond au niveau actuel des dépenses.
3. *Traitements du personnel international et du personnel local.* Les traitements des agents recrutés sur le plan international sont estimés sur la base des coûts standard de 1997 pour New York, et les traitements du personnel local correspondent au barème actuellement applicable dans la zone de la mission. D'autre part, le montant retenu pour les traitements de la catégorie des administrateurs a été corrigé pour tenir compte de ce que 80 % des intéressés n'ont pas droit à l'indemnité de poste, étant considérés comme titulaires d'une affectation de mission. La totalité du personnel international et du personnel local sera en place en juillet 1997. Les prévisions supposent les effectifs suivants : 371 agents recrutés sur le plan international et 968 agents recrutés localement.
4. *Dépenses communes de personnel.* Le montant prévu comprend 6 989 400 dollars pour les primes de risque calculées aux taux indiqués dans la section A de la présente annexe. Dans le budget précédent, les primes de risque figuraient à la rubrique indemnité de subsistance (missions).
5. *Frais de voyage.* Le montant prévu comprend les frais de voyage des vérificateurs internes des comptes (deux voyages entre New York et la zone de la mission, soit 2 550 dollars) et leur indemnité de subsistance (30 jours, soit 6 000 dollars). Le montant prévu pour les transports représente la moitié du montant total des dépenses, le solde devant être porté au débit de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU). On a aussi compté 61 200 dollars à la rubrique 10 a) (Vérification des comptes) pour la vérification externe des comptes.
6. *Locaux/hébergement.* Outre les 62 sites prévus dans le projet de budget précédent, la MINUBH créera un quartier général sous-régional à Mostar, compte tenu du rôle assumé par le GIP en ce qui concerne la supervision de la force de police locale nouvellement constituée dans les secteurs est et ouest de Mostar, ainsi que deux ateliers pour l'entretien du matériel de transport, situés à Mostar et à Tuzla, une station de transmissions, un parc de stationnement et quatre lieux d'entreposage situés dans des zones isolées considérées comme politiquement explosives (Zivinice, Bosanska Krupa, Bosanski Petrovak et Novi Grad). Les ressources nécessaires à la MINUBH s'élèvent au total à 2 628 000 dollars. La MONUP loue actuellement des locaux pour son quartier général et des terrains pour deux postes d'observation, pour un montant de 48 000 dollars.
7. *Aménagement et rénovation des locaux.* Le montant prévu doit permettre d'effectuer de petits travaux d'aménagement ou de rénovation afin d'installer ou d'entretenir des lieux de travail dans les locaux énumérés dans la section B de la présente annexe.
8. *Fournitures et services d'entretien.* La prévision est fondée sur les dépenses et la consommation actuelles dans la zone de la mission.

9. *Éclairage, chauffage, énergie et eau.* La prévision est fondée sur les dépenses et la consommation actuelles en Bosnie-Herzégovine, selon les indications données dans la section A de la présente annexe. La prévision qui figurait dans le projet de budget précédent avait été établie début 1996, à une époque où les infrastructures étaient fortement endommagées et les prix de l'eau, du gaz et de l'électricité avaient augmenté.
10. *Construction de locaux/bâtiments préfabriqués.* On compte actuellement dans la zone de la mission 61 unités d'hébergement, 12 blocs sanitaires, 6 grandes tentes et 15 cantines ou réfectoires. La plupart ont 3 ou 4 ans d'âge et ont donc besoin d'être réparés ou remis à neuf.
11. *Remise en état des infrastructures :*
 - a) *Amélioration des pistes d'atterrissage.* Il faudrait actuellement construire trois plates-formes pour hélicoptères, à Mostar, Doboj et Tuzla. Dans les trois cas, le coût de la construction est estimé à 15 000 dollars, y compris les clôtures, le système d'éclairage de sécurité et un abri pour les carburants. Un montant de 5 000 dollars est également prévu pour équiper la plate-forme pour hélicoptères de Banja Luka d'une clôture et d'un système d'éclairage de sécurité;
 - b) *Amélioration des routes.* Les parcs de stationnement et les voies d'accès de 10 postes de police ont besoin d'être améliorés; il faudrait les niveler, y répandre du gravier et passer celui-ci au rouleau compresseur, ce qui coûterait 5 000 dollars par poste de police.
12. *Achat de véhicules.* Le parc de la mission se compose essentiellement de véhicules construits vers le début de 1992. Ceux-ci ont d'abord servi à l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), qui les a soumis à une utilisation intense sur des routes difficiles. Ils ont ensuite été transférés soit à l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM), soit à l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ), qui ont dû investir des sommes considérables pour les maintenir en état de circuler, vu le caractère extrême des conditions climatiques et l'intensité de leur utilisation. Les mêmes véhicules ont ensuite été expédiés au quartier général des Forces de paix des Nations Unies (FPNU), d'où ils ont été affectés à la MINUBH. Les routes sont dangereuses en Bosnie-Herzégovine, surtout pendant les rigueurs de l'hiver. Qui plus est, de nombreuses patrouilles sont effectuées quotidiennement dans des zones où il faut rouler en tout terrain. La plupart des véhicules ont donc dépassé la barre des 120 000 kilomètres ou sont sur le point de l'atteindre, et ils ont été beaucoup plus malmenés que ne le permet normalement l'endurance des véhicules de leur type. Si le parc n'est pas considérablement rajeuni, la MINUBH atteindra un point critique où la proportion de véhicules impossibles à remettre en état de marche sera telle que ses capacités opérationnelles en seront fortement réduites, ce qui l'empêchera de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées. Au cours du présent exercice budgétaire, la MINUBH aura remplacé 404 véhicules, sur un total de 1 030, qui ont été utilisés au-delà de leur durée de vie normale ou qui ont subi des dégâts importants à la suite d'accidents ou d'actes d'hostilité. Tous remplissent les conditions normales (5 ans d'âge ou 120 000 kilomètres) pour être passés par profits et pertes. Parmi les 404 véhicules à remplacer, 22 minibus et 6 autocars de taille moyenne seront remplacés en puisant dans le stock de matériel excédentaire; pour ces véhicules, on n'a donc compté que le fret, évalué à 15 % de leur valeur. Pour tous les autres, la totalité du coût d'achat et d'acheminement a été prise en compte. Les nouveaux véhicules devraient être en place dans la zone de la mission en janvier 1998.
13. *Matériel d'atelier (transports).* On a prévu un montant de 10 600 dollars pour les frais de transport relatifs au matériel d'atelier dont la liste figure dans la section B de la présente annexe et qui est jugé nécessaire aux ateliers de Mostar et de Tuzla. Tout ce matériel sera prélevé sur le stock de matériel excédentaire.
14. *Pièces de rechange, réparations et entretien (transports).* Comme il a été expliqué plus haut au paragraphe 12, les véhicules de la mission ont été utilisés et malmenés largement au-delà du seuil de résistance normal de leur catégorie; leur entretien revient donc plus cher que celui de véhicules neufs. Aussi a-t-on porté le montant estimatif de cette dépense de 300 à 500 dollars par véhicule et par mois pour les 637 véhicules qui sont vieux et requièrent davantage d'entretien, ce qui est compensé en partie par la réduction de ce montant à 100 dollars par véhicule et par mois pour les 376 véhicules désignés pour être remplacés par des véhicules neufs et pour sept véhicules qui datent de 1995. En outre, on a appliqué un abattement de

- 10 % pour tenir compte de l'immobilisation des véhicules en réparation. Les 376 véhicules neufs devraient se trouver dans la zone de la mission en janvier 1998.
15. *Carburants et lubrifiants.* Les frais s'élèvent à 72,50 dollars par véhicule et par mois, ce qui correspond à 3 000 kilomètres par mois et par véhicule consommant 1 litre pour 12 kilomètres (un peu plus de 8 litres aux 100), à 0,29 dollar le litre. Les prévisions précédentes supposaient 1 670 kilomètres par mois et par véhicule consommant 1 litre pour 4 kilomètres (25 litres aux 100), à 0,53 dollar le litre. Un abattement de 10 % a été appliqué pour tenir compte de l'immobilisation des véhicules en réparation.
 16. *Assurance (véhicules).* Les primes du régime mondial d'assurance responsabilité applicables en Bosnie-Herzégovine ont été portées de 250 à 525 dollars par véhicule et par an à compter du 1er juin 1996.
 17. *Hélicoptères.* Deux hélicoptères de type MI-8 fournis par des gouvernements sont estimés nécessaires pour aider le chef de la police et les commandants régionaux à apporter un soutien logistique aux postes de police régionaux. Leur base sera celle de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO), à Osijek, et la MINUBH pourra s'en servir à chaque fois qu'elle en aura besoin.
 18. *Avions.* Un avion de type AN-26 sera transféré des FPNU à la MINUBH, à laquelle il servira d'avion polyvalent assurant des navettes et du transport de marchandises. Le montant prévu s'élève à 993 700 dollars.
 19. *Indemnité de subsistance des équipages.* Un montant de 166 600 dollars est prévu pour les éléments suivants : 100 dollars par nuit passée en dehors de la base aérienne de l'ATNUSO (hébergement et repas) à raison de 12 nuits par mois, en moyenne et par individu, en ce qui concerne les quatre membres d'un équipage d'hélicoptère (57 600 dollars); 250 dollars par personne et par mois pour l'hébergement et 30 dollars par personne et par jour pour les repas et le blanchissage, en ce qui concerne les sept membres de l'équipage d'un avion. Pour les nuits passées en dehors de la zone de la mission, le montant prévu a été calculé en supposant une dépense de 400 dollars par nuit et par équipage, cinq fois par mois en moyenne (109 000 dollars).
 20. *Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne.* Le montant prévu couvre les autorisations, les avis de circulation aérienne, l'entretien du matériel de transmissions (radio et téléphone), l'obtention et le traitement des autorisations de survol et l'entretien des aides à la navigation. Il se décompose comme suit :
 - a) Hélicoptères : 5 000 dollars par mois pour chacun des deux appareils, soit 60 000 dollars;
 - b) Avions : 5 000 dollars par mois pour l'AN-26, soit 60 000 dollars.
 21. *Droits d'atterrissage et manutention au sol.* Le montant prévu à cette rubrique correspond aux charges suivantes : nettoyage des appareils (intérieur et extérieur), groupe électrogène au sol, tracteur à avions, éclairage mobile et manutention des bagages dans tous les aéroports; services d'aérodrome, à savoir entretien du terrain d'aviation et des aides à la navigation, dépannage des avions, voies de circulation, aire de manoeuvre, marques pour approche au radar, prise en charge des passagers, sécurité, transmissions, services de lutte contre l'incendie et de secours. Il se répartit comme suit :
 - a) Hélicoptères : 250 dollars par atterrissage, 30 atterrissages par mois, soit 90 000 dollars;
 - b) Avions : 100 heures par mois au maximum (75 heures et 25 heures supplémentaires), en comptant des vols d'une heure en moyenne et une dépense de 800 dollars par atterrissage, soit 960 000 dollars.
 22. *Matériel de transmissions.* La MINUBH aura besoin, au cours de la période considérée, d'améliorer son infrastructure en matière de transmissions. Il faudra continuer de développer le réseau pour assurer les services nécessaires à l'exécution de la mission du GIP. À cet effet, on a prévu les frais de transport de trois bases d'antenne/stations de répéteurs, deux stations terriennes et huit centraux qui seront prélevés sur les stocks existants. D'autre part, il faudra acheter 14 radiotéléphones mobiles afin que les hauts responsables de la MINUBH soient joignables 24 heures sur 24, ce qui leur permettra de réagir plus efficacement en cas d'urgence, surtout compte tenu du manque de fiabilité du réseau téléphonique commercial dans la région. Il s'agit du Représentant spécial du Secrétaire général et Coordonnateur des

opérations des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine, du Conseiller politique principal (adjoint au Représentant spécial), du Chef de l'administration, du chef de la police, du chef adjoint du GIP, de l'officier supérieur de liaison militaire, du fonctionnaire d'administration de garde, des chefs des administrations régionales de Tuzla et Banja Luka, du Coordonnateur des mesures de sécurité de la mission, du Chef des affaires civiles, du Chef du service financier et du Chef des communications. En outre, il faut disposer d'un téléphone mobile de rechange pouvant également servir en cas de mission spéciale. Étant donné que la distribution d'électricité locale n'est pas sûre, il faut disposer de blocs d'alimentation non interruptibles pour être sûr que les installations de transmissions soient alimentées en permanence et éviter les arrêts. Il faut par ailleurs remplacer 23 télécopieurs hérités des FPNU, qui sont dépassés ou irréparables, et en acheter au moins sept de plus pour renforcer le réseau de communication. Ces appareils seront prélevés sur le stock de matériel excédentaire.

23. *Matériel d'atelier (transmissions)*. Un montant de 11 300 dollars est prévu pour couvrir les frais de transport du matériel d'atelier indispensable pour permettre d'assurer l'entretien du réseau une fois que celui-ci aura été renforcé.
24. *Mobilier de bureau*. Un montant de 67 400 dollars est prévu au titre du transport du mobilier qui viendra remplacer et compléter celui des bureaux du personnel civil, la plupart des meubles reçus des FPNU étant en trop mauvais état pour être utilisés. L'ensemble du matériel énuméré sera prélevé sur le stock de matériel excédentaire.
25. *Matériel de bureau*. Un montant de 51 900 dollars est prévu pour le transport de 63 photocopieuses et de 12 déchiqueteuses qui seront prélevées sur le stock de matériel excédentaire.
26. *Matériel informatique*. Les ressources prévues sont destinées à l'achat du matériel suivant : 25 moniteurs de 15 pouces (provenant du stock de matériel excédentaire) qu'il est plus économique de remplacer que de réparer; 32 moniteurs de 17 pouces (4 de remplacement et 28 unités supplémentaires) dont ont besoin le personnel d'appui aux systèmes informatiques, qui travaille principalement avec des logiciels nécessitant des écrans larges, et le Groupe des finances et des inventaires, qui travaille avec des tableurs et des logiciels d'exploitation de bases de données qui produisent des tableaux de grandes dimensions; 2 moniteurs de 21 pouces supplémentaires, requis pour les démonstrations du Groupe du traitement électronique de l'information et pour les projets de la Section de la gestion des bâtiments faisant appel à la conception assistée par ordinateur; 165 ordinateurs portables nécessaires pour remplacer une grande partie des 386 machines utilisées sur le terrain, qui sont vétustes et ne fonctionnent plus correctement (sur les 165, 65 proviendront du stock); des imprimantes noir et blanc qui serviront d'appoint lorsque les services de la caisse devront imprimer de grandes quantités de chèques; des imprimantes noir et blanc à laser ou à jet d'encre qui viendront remplacer les anciennes machines DJ-500, lesquelles ont beaucoup souffert lors de leur utilisation dans d'autres opérations de maintien de la paix; 4 imprimantes couleurs à jet d'encre supplémentaires pour l'impression rapide et bon marché de panneaux de signalisation et pour la présentation de certains projets spéciaux des sections de la sécurité, des transports et des achats, ainsi que du Groupe international de police (toutes les imprimantes susmentionnées seront prélevées sur le stock de matériel excédentaire). Des ressources sont également prévues pour l'acquisition de 1 serveur d'appoint qui permettra aux sections des finances et des achats de stocker des documents sous forme d'images; de 3 scanners et de 2 traceurs indispensables aux projets de conception assistée par ordinateur (le traceur A-3 sera prélevé sur le stock de matériel excédentaire); et de 5 lecteurs de CD-ROM nécessaires à l'utilisation de nouveaux logiciels (dont 1 sera prélevé sur le stock de matériel excédentaire). Compte tenu des besoins croissants du réseau, les centres nodaux connaissent des défaillances et, ne pouvant être réparés, doivent être remplacés (une des 20 unités demandées proviendra du stock de matériel excédentaire). Enfin, en raison de la fréquence des pannes d'électricité et des sautes de courant, la plupart des ordinateurs individuels devront, par précaution, être reliés à une source d'alimentation non interruptible. Les prévisions de dépenses couvrent également du petit matériel divers.
27. *Citernes à essence et débitmètres*. Deux compteurs (25 mètres cubes) seront nécessaires pour mesurer les quantités de diesel chargées dans les camions-citernes aux points de ravitaillement secondaires, et 5 autres (60 mètres cubes) pour remplacer ceux qui sont utilisés dans les grands centres (Sarajevo, Banja Luka et Tuzla) et qui étaient déjà en mauvais état lorsqu'ils ont été reçus des FPNU. Cette mesure devrait

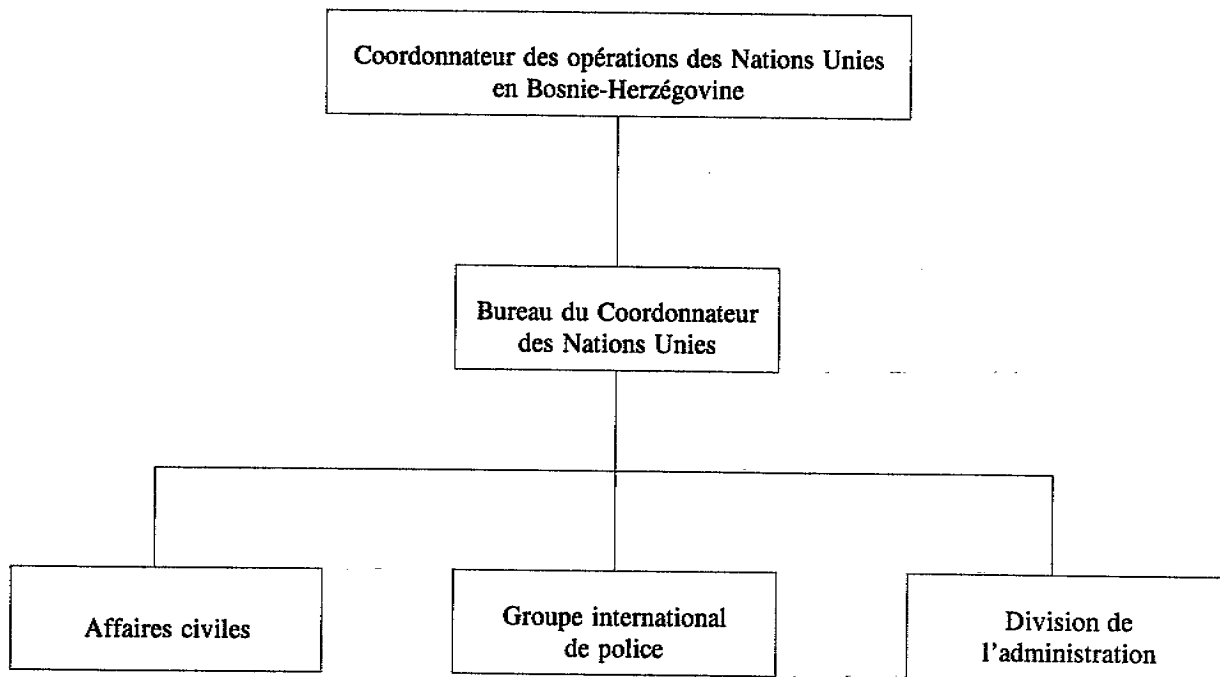
permettre de mieux contrôler la consommation de carburants et de lubrifiants, comme l'a recommandé le Comité consultatif dans son rapport du 15 octobre 1996 (A/51/497). Le montant prévu pour les compteurs en question comprend à la fois leur prix d'achat et les frais de transport. Enfin, un montant est prévu pour couvrir les frais de transport de citernes à carburant provenant du stock de matériel excédentaire, qui permettront d'accroître la capacité des principaux points de ravitaillement du Groupe international de police et d'en créer de nouveaux.

28. *Matériel médical et dentaire.* Un montant estimatif de 142 800 dollars est prévu pour l'acquisition de trois jeux de matériel médical d'urgence destinés à trois antennes médicales installées dans la zone de la mission.
29. *Matériel divers.* Il faudra acheter 250 extincteurs et 200 détecteurs de fumée pour assurer le respect des consignes de sécurité dans l'ensemble de la zone de la mission.
30. *Matériel pour la défense des périmètres.* Les ressources prévues à cette rubrique doivent couvrir les frais de transport de matériel supplémentaire nécessaire à l'amélioration des systèmes de sécurité des installations de la Mission à Banja Luka et à Tuzla.
31. *Vérification des comptes.* Le montant prévu concerne les services de vérification externe des comptes.
32. *Services contractuels.* Le montant prévu couvre les frais de nettoyage des fosses septiques (100 000 dollars), de nettoyage des locaux et d'enlèvement des ordures (250 000 dollars) et d'évacuation des déchets solides (100 000 dollars), ainsi que le coût des réparations techniques (80 000 dollars).
33. *Services de sécurité.* Le montant prévu à cette rubrique a été réduit. Dans les premiers temps, la sécurité des installations de la Mission était assurée en grande partie par des sociétés privées. En 1996, la MINUBH a mis fin progressivement aux contrats passés avec ces sociétés et engagé des gardes de sécurité recrutés sur le plan local, qui travaillent sous la supervision du personnel international de sécurité des Nations Unies. Le nouveau montant (132 000 dollars) doit permettre de couvrir le coût de deux contrats portant sur les services de sécurité à assurer aux sièges régionaux de Tuzla et de Banja Luka.
34. *Autres services.* Le montant de 270 000 dollars prévu à cette rubrique comprend les honoraires qui seront versés à des juristes de l'extérieur pour des consultations sur la législation locale et les problèmes juridiques (20 000 dollars), ainsi que les frais de banque afférents aux retraits de devises étrangères (144 000 dollars) et aux virements (106 000 dollars).
35. *Fournitures électriques.* Les ressources prévues permettront d'acheter les fournitures nécessaires à la rénovation des bâtiments et à l'entretien des installations électriques, à savoir : des câbles (65 000 dollars), des tableaux de distribution (43 000 dollars), des tubes fluorescents et des plafonniers et appliques (35 000 dollars) et des systèmes d'éclairage de sécurité (7 700 dollars), ainsi que des ampoules électriques, des relais, de la toile isolante, des contacteurs et des boîtes de dérivation (49 300 dollars).
36. *Uniformes, drapeaux et autocollants.* Un montant de 141 400 dollars est prévu au titre de l'équipement des contrôleurs de la police, des observateurs militaires et des officiers de liaison, à raison de 35 dollars par personne pendant 12 mois (61 400 dollars), ainsi que des uniformes et des tenues de protection que doivent porter les mécaniciens, chauffeurs, préposés au nettoyage et pompiers pour des raisons de sécurité et d'hygiène, et des uniformes pour les gardes et les agents du Service mobile (80 000 dollars).
37. *Fournitures pour la défense des périmètres.* Des ressources sont prévues au titre du bois d'oeuvre (26 000 dollars), des clôtures à mailles losangées (10 400 dollars), des plaques d'acier ajouré (8 800 dollars), des murs pare-souffle (4 700 dollars), des panneaux indiquant la présence de mines (700 dollars), des géotextiles (3 000 dollars), du barbelé (2 100 dollars), des sacs de sable pour les points de ravitaillement en carburant (300 dollars) et du barbelé à boudin (2 700 dollars).
38. *Cartes.* Un montant est prévu au titre des cartes utilisées en cas de retrait ou de déploiement d'urgence et des cartes détaillées de la région à l'intention de la police civile.

39. *Programmes d'information.* Les programmes d'information émanent de trois sources principales :
- a) *Le Groupe de la radio.* Le Groupe de la radio de la MINUBH présente chaque jour une émission d'actualité et d'information d'une durée d'un quart d'heure (9 minutes en bosniaque et 4 minutes en anglais). En outre, il produit une émission hebdomadaire d'une demi-heure, présentée pour moitié en bosniaque et pour moitié en anglais. Ces deux émissions sont diffusées sur l'ensemble du pays en ondes moyennes, ondes courtes et modulation de fréquence; l'émission hebdomadaire est également diffusée par quatre radios locales à Sarajevo. Un autre projet, intitulé «Les Nations Unies et l'Association des étudiants de Bosnie-Herzégovine — Éducation FM 106.5», vise à permettre d'approfondir des questions soulevées par les médias tant nationaux qu'internationaux, en fournissant aux auditeurs des informations sur la présence que maintient l'ONU dans la région, notamment par l'intermédiaire de la Mission, en mettant l'accent sur les avantages que la population locale tire de cette présence et en donnant des renseignements sur les activités prévues pour l'avenir. Dans le cadre de ce projet, le Groupe de la radio produit et diffuse des programmes d'information étoffés, ainsi que de courts bulletins d'information portant sur des questions d'actualité et permettant aux auditeurs de se tenir au courant des activités menées par le Groupe international de police et le Bureau des affaires civiles;
 - b) *Le Groupe de l'information écrite.* Ce groupe est principalement chargé de produire dans quatre langues un bulletin d'information mensuel de 12 pages, avec textes, éléments graphiques, photos et cartes, dont l'objet est de fournir à la population locale des informations factuelles sur les activités et les buts de la Mission (y compris le Groupe international de police, le Bureau des affaires civiles et le Centre d'action antimines), ainsi que sur les travaux d'organismes des Nations Unies et d'organisations apparentées opérant dans la zone de la mission. Le Groupe produit également des outils de communication complémentaires tels que dépliants, affiches, auto-collants, cartes postales et badges destinés à faire connaître les activités de la Mission et de toutes ses composantes;
 - c) *Le Bureau du porte-parole.* Le Bureau du porte-parole a pour fonction principale de fournir aux médias locaux et internationaux des informations sur les activités de la Mission et les travaux du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie. Il est également chargé de renseigner le Représentant spécial du Secrétaire général, le Conseiller politique principal et Adjoint du Représentant spécial du Secrétaire général, le Commissaire de police et le Chef du Bureau des affaires civiles sur la façon dont sont traitées dans les médias les questions relatives à l'ONU et au climat politique en Bosnie-Herzégovine. Concrètement, il a pour tâches de suivre l'information diffusée par les médias locaux et internationaux, d'organiser des réunions de presse six jours par semaine et de réaliser des interviews pour la radio, la télévision et les journaux. En outre, il s'efforce de faire mieux connaître la Mission en menant des programmes d'information directe (par exemple en se rendant dans les écoles), en assurant la coordination des visites de journalistes aux divers postes du Groupe international de police, et en mettant sur pied des expositions de photos.
40. *Fournitures (programmes d'information).* Compte tenu de ce qui précède, un montant de 100 000 dollars est prévu au titre des fournitures consommables : bandes et produits pour le montage destinés au Groupe de la radio (35 000 dollars), piles et cassettes pour les appareils utilisés pour enregistrer les interviews et pellicules et produits pour le développement destinés au Groupe de l'information écrite (35 000 dollars). Les ressources prévues au titre du Bureau du porte-parole doivent couvrir l'achat de bandes magnétiques audio et vidéo et de piles (30 000 dollars).
41. *Services (programmes d'information).* Le montant de 150 000 dollars prévu à cette rubrique doit couvrir le coût des services : diffusion d'émissions sur les stations de radio nationales (Groupe de la radio — 50 000 dollars); publication assistée par ordinateur (mise en page) et impression et emballage du bulletin mensuel, impression des affiches et dépliants d'information et frais connexes, et rémunération de photographes, le cas échéant (Groupe de l'information écrite — 50 000 dollars); services d'agence de presse et rémunération de photographes, le cas échéant (Bureau du porte-parole — 50 000 dollars).
42. *Matériel (programmes d'information).* Des ressources sont prévues pour couvrir les frais de transport liés au remplacement du matériel utilisé pour les opérations de radiodiffusion de l'ONU, initialement acheté pour l'APRONUC et devenu vétuste.

43. *Dépenses de production du Département de l'information.* Des ressources sont prévues au titre du programme d'information externe de la Mission, à hauteur de 4 000 dollars pour le programme de radiodiffusion et de 8 000 dollars pour le programme d'information écrite et de photographie.
44. *Programmes de formation.* Des ressources sont prévues pour la formation technique du personnel préposé aux transports (40 000 dollars), aux transmissions (140 000 dollars) et au traitement électronique de l'information (32 000 dollars).
45. *Fret aérien et de surface.* Le montant prévu, soit 150 000 dollars, doit couvrir les frais d'expédition et de dédouanement des fournitures destinées à la zone de la mission.
46. *Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi).* Il n'est pas prévu de ressources à cette rubrique, car le budget de la Base de soutien logistique sera présenté séparément à l'Assemblée générale.
47. *Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.* Il n'est pas prévu de ressources à cette rubrique car le budget du compte d'appui sera présenté séparément à l'Assemblée générale.
48. *Contributions du personnel.* Les dépenses de personnel sont indiquées en chiffres nets à la rubrique 2 b). Le montant qui figure ici correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut du personnel de l'Organisation.
49. *Recettes provenant des contributions du personnel.* Le montant correspondant aux contributions du personnel (rubrique 19) a été inscrit à cette rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leurs quotes-parts dans le budget de la MINUBH.

Annexe III Organigramme



Annexe IV Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux			Volontaires des Nations Unies	Total général	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total mobile	Service	Autres classes	de sécurité	Personnel local			Personnel contractuel
Postes dans les services organiques																
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies																
Représentant spécial du Secrétaire général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies																
<i>Effectifs actuels</i>	—	1	—	1	—	—	1	—	3	1	1	3	—	2	—	10
<i>Effectifs proposés</i>	—	1	—	1	—	—	1	—	3	1	1	3	—	2	—	10
Conseiller politique principal																
<i>Effectifs actuels</i>	—	—	1	—	—	1	1	—	3	1	—	2	—	1	—	7
<i>Effectifs proposés</i>	—	—	1	—	—	1	1	—	3	1	—	2	—	1	—	7
Attachés de liaison pour les questions politiques																
<i>Effectifs actuels</i>	—	—	—	—	3	—	—	—	3	—	—	3	—	2	—	8
<i>Effectifs proposés</i>	—	—	—	—	3	—	—	—	3	—	—	3	—	2	—	8
Conseillers juridiques																
<i>Effectifs actuels</i>	—	—	—	—	1	2	1	—	4	—	—	2	—	3	—	9
<i>Effectifs proposés</i>	—	—	—	—	1	2	1	—	4	—	—	2	—	3	—	9
Information																
<i>Effectifs actuels</i>	—	—	—	—	1	2	3	—	6	—	—	3	—	3	15	24
<i>Effectifs proposés</i>	—	—	—	—	1	2	3	—	6	—	—	3	—	3	15	24

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux			Volontaires des Nations Unies	Total général	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	Ire classe	Autres classes	Service de sécurité			Personnel local
Interprètes																
<i>Effectifs actuels</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	520	—	—
<i>Effectifs proposés</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	572	—	—
Total partiel																
<i>Effectifs actuels</i>	—	—	1	1	—	—	6	—	8	—	1	2	—	3	521	—
<i>Effectifs proposés</i>	—	—	1	1	—	—	6	—	8	—	1	2	—	3	573	—
Total, Services organiques																
<i>Effectifs actuels</i>	—	1	2	3	9	28	34	—	77	2	3	39	—	44	574	—
<i>Effectifs proposés</i>	—	1	2	3	9	28	34	—	77	2	3	28	—	33	637	—
Administration																
Bureau du chef de l'administration																
Chef de l'administration																
<i>Effectifs actuels</i>	—	—	—	1	—	1	1	—	3	1	1	2	—	4	3	—
<i>Effectifs proposés</i>	—	—	—	1	—	1	1	—	3	1	1	2	—	4	3	—
Services administratifs																
Bureau du Chef																
<i>Effectifs actuels</i>	—	—	—	—	1	—	1	—	2	—	—	2	—	2	2	—
<i>Effectifs proposés</i>	—	—	—	—	1	—	1	—	2	—	—	2	—	2	2	—
Service informatique																
<i>Effectifs actuels</i>	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	5	—	5	4	—
<i>Effectifs proposés</i>	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	5	—	5	4	—
Budget																
<i>Effectifs actuels</i>	—	—	—	—	—	1	—	2	3	—	—	2	—	2	2	—
<i>Effectifs proposés</i>	—	—	—	—	—	1	—	2	3	—	—	2	—	2	2	—
Finances																
<i>Effectifs actuels</i>	—	—	—	—	—	1	1	2	4	—	—	14	—	14	9	—
<i>Effectifs proposés</i>	—	—	—	—	—	1	1	2	4	—	—	14	—	14	9	—

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agens des services généraux			Service de sécurité			Personnel local	Personnel contractuel	Volontaires des Nations Unies	Total général
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total mobile	1re classe	Autres classes	Total	Total	Total	Total					
Personnel																				
<i>Effectifs actuels</i>	--	--	--	--	--	1	2	--	3	--	3	--	3	--	3	13	--	--	--	19
<i>Effectifs proposés</i>	--	--	--	--	--	1	2	--	3	--	3	--	3	--	3	13	--	--	--	19
Achats																				
<i>Effectifs actuels</i>	--	--	--	--	--	1	2	--	3	1	--	3	--	4	6	--	--	--	--	13
<i>Effectifs proposés</i>	--	--	--	--	--	1	2	--	3	1	--	3	--	4	6	--	--	--	--	13
Services généraux																				
<i>Effectifs actuels</i>	--	--	--	--	--	1	2	2	3	3	--	7	--	10	20	--	--	--	--	33
<i>Effectifs proposés</i>	--	--	--	--	--	1	2	2	3	3	--	7	--	10	20	--	--	--	--	33
Service médical																				
<i>Effectifs actuels</i>	--	--	--	--	--	1	--	--	1	--	--	--	--	--	2	--	--	--	--	3
<i>Effectifs proposés</i>	--	--	--	--	--	1	--	--	1	--	--	--	--	--	2	--	--	--	--	3
Total partiel																				
<i>Effectifs actuels</i>	--	--	--	--	1	6	7	6	20	4	--	36	--	40	58	--	--	--	--	118
<i>Effectifs proposés</i>	--	--	--	--	10	6	7	6	20	4	--	36	--	40	58	--	--	--	--	118
Services techniques																				
Bureau du Chef																				
<i>Effectifs actuels</i>	--	--	--	--	1	--	1	--	2	--	--	2	--	2	2	--	--	--	--	6
<i>Effectifs proposés</i>	--	--	--	--	1	--	1	--	2	--	--	2	--	2	2	--	--	--	--	6
Communications																				
<i>Effectifs actuels</i>	--	--	--	--	--	--	--	--	24	--	1	--	25	23	--	--	--	--	--	48
<i>Effectifs proposés</i>	--	--	--	--	--	--	--	--	24	--	1	--	25	23	--	--	--	--	--	48
Transports																				
<i>Effectifs actuels</i>	--	--	--	--	--	1	--	--	1	13	--	3	--	16	35	--	--	--	--	52
<i>Effectifs proposés</i>	--	--	--	--	--	1	--	--	1	13	--	3	--	16	35	--	--	--	--	52

		Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux			Service de sécurité	Total	Personnel local	Personnel contractuel	Volontaires des Nations Unies	Total général
		SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total mobile	1re classe	Autres classes								
Mouvements et fournitures																				
	Effectifs actuels	--	--	--	--	1	1	1	3	2	--	12	--	14	15	--	--	32		
	Effectifs proposés	--	--	--	--	1	1	1	3	2	--	12	--	14	15	--	--	32		
Génie civil																				
	Effectifs actuels	--	--	--	1	1	--	2	2	2	--	4	--	6	6	--	--	14		
	Effectifs proposés	--	--	--	1	1	--	2	2	2	--	4	--	6	6	--	--	14		
Sécurité																				
	Effectifs actuels	--	--	--	--	1	1	2	12	2	--	2	3	17	2	--	--	21		
	Effectifs proposés	--	--	--	--	1	1	2	12	2	--	2	3	17	2	--	--	21		
Total partiel, Services techniques																				
	Effectifs actuels	--	--	1	3	4	2	10	53	--	24	3	3	80	83	--	--	173		
	Effectifs proposés	--	--	1	3	4	2	10	53	--	24	3	3	80	83	--	--	173		
Bureaux régionaux																				
Chef de l'administration régionale																				
	Effectifs actuels	--	--	--	--	3	--	3	3	3	--	3	--	6	3	--	--	12		
	Effectifs proposés	--	--	--	--	3	--	3	3	3	--	3	--	6	3	--	--	12		
Informatique																				
	Effectifs actuels	--	--	--	--	--	--	--	3	--	--	--	--	3	3	--	--	6		
	Effectifs proposés	--	--	--	--	--	--	--	3	--	--	--	--	3	3	--	--	6		
Finances																				
	Effectifs actuels	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	3	--	3	3	--	--	6		
	Effectifs proposés	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	3	--	3	3	--	--	6		
Persomnel																				
	Effectifs actuels	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	2	--	2	2	--	--	4		
	Effectifs proposés	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	2	--	2	2	--	--	4		

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur													Agents des services généraux			Volontaires des Nations Unies	Total général	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total mobile	1re classe	Autres classes	Service de sécurité	Total	Personnel local	Personnel contractuel	Total			
Achats																			
Effectifs actuels	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	4	--	4	6	--	--	--	10	
Effectifs proposés	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	4	--	4	6	--	--	--	10	
Services généraux																			
Effectifs actuels	--	--	--	--	--	--	--	6	--	--	--	--	6	6	--	--	--	12	
Effectifs proposés	--	--	--	--	--	--	--	6	--	--	--	--	6	6	--	--	--	12	
Service médical																			
Effectifs actuels	--	--	--	--	2	--	--	2	--	--	--	--	--	4	--	--	--	6	
Effectifs proposés	--	--	--	--	2	--	--	2	--	--	--	--	--	4	--	--	--	6	
Communications																			
Effectifs actuels	--	--	--	--	--	--	--	12	--	--	--	--	12	12	--	--	--	24	
Effectifs proposés	--	--	--	--	--	--	--	12	--	--	--	--	12	12	--	--	--	24	
Transports																			
Effectifs actuels	--	--	--	--	--	--	--	21	--	--	--	--	21	60	--	--	--	81	
Effectifs proposés	--	--	--	--	--	--	--	21	--	--	--	--	21	60	--	--	--	81	
Mouvements et fournitures																			
Effectifs actuels	--	--	--	--	--	--	--	6	--	--	--	--	6	12	--	--	--	18	
Effectifs proposés	--	--	--	--	--	--	--	6	--	--	--	--	6	12	--	--	--	18	
Génie civil																			
Effectifs actuels	--	--	--	--	--	--	--	21	--	2	--	--	23	70	--	--	--	93	
Effectifs proposés	--	--	--	--	--	--	--	21	--	2	--	--	23	70	--	--	--	93	

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur											Agents des services généraux			Volontaires des Nations Unies	Total général
	Service mobile											Service de sécurité				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Ire classe	Autres classes	Total	Personnel local	Personnel contractuel		
Sécurité																
Effectifs actuels	—	—	—	—	—	—	—	—	10	—	—	—	3	—	13	
Effectifs proposés	—	—	—	—	—	—	—	—	10	—	—	—	3	—	13	
Total partiel, Bureaux régionaux																
Effectifs actuels	—	—	—	—	—	2	3	—	5	82	—	14	184	—	285	
Effectifs proposés	—	—	—	—	—	2	3	—	5	82	—	14	184	—	285	
Total, Administration																
Effectifs actuels	—	—	—	1	2	12	15	8	38	140	1	76	328	—	586	
Effectifs proposés	—	—	—	1	2	12	15	8	38	140	1	76	328	—	586	
MONUP																
Groupe d'appui des observateurs militaires																
Effectifs actuels	—	—	—	1	—	—	—	—	1	2	—	—	3	—	6	
Effectifs proposés	—	—	—	1	—	—	—	—	1	2	—	—	3	—	6	
Total																
Effectifs actuels	—	1	2	5	11	40	49	8	116	144	4	115	905	—	1 287	
Effectifs proposés	—	1	2	5	11	40	49	8	116	144	4	104	968	—	1 339	

Annexe V
Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement :
période du 1er janvier au 31 décembre 1996
 (En dollars des États-Unis)

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
A. État récapitulatif des ressources		
1. Ressources		
1er janvier-30 juin 1996		
Crédits ouverts (résolution 50/241)	43 849 300	42 662 500
1er juillet-31 décembre 1996		
Crédits ouverts (résolution 50/241)	75 618 900	72 225 600
Total, rubrique 1	119 468 200	114 888 100
2. Dépenses de fonctionnement		
1er janvier-30 juin 1996		
Dépenses	43 849 300	42 662 500
1er juillet-31 décembre 1996		
Dépenses	75 618 900	72 225 600
Total, rubrique 2	119 468 200	114 888 100
Total, rubrique 1 moins rubrique 2	—	—
3. Sommes portées au crédit des États Membres	—	—
Total, rubrique 3	—	—
4. Solde inutilisé		
(Rubrique 1 moins rubriques 2 et 3)	—	—
B. Situation de trésorerie		
1. Recettes		
Quotes-parts (voir par. 16 du corps du document)	98 238 153	98 238 153
Contributions volontaires en espèces	—	—
Contributions volontaires en nature	—	—
Intérêts créditeurs	—	—
Recettes diverses	—	—
Total, rubrique 1	98 238 153	98 238 153
2. À déduire : dépenses de fonctionnement		
1er janvier-30 juin 1996	43 849 300	42 662 500
1er juillet-31 décembre 1996	75 618 900	72 225 600
Total, rubrique 2	119 468 200	114 888 100
3. Déficit d'exploitation prévu	(21 230 047)	(16 649 947)

Annexe VI
Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale
 (En dollars des États-Unis)

A. Contributions volontaires

<i>Gouvernement et organisme</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur</i>
1. Contributions en espèces		—
2. Contributions en nature		—

B. Fonds d'affectation spéciale

	<i>Montant versé</i>	<i>Montant annoncé</i>
Fonds d'affectation spéciale pour le programme d'assistance de la police en Bosnie-Herzégovine		
1. Contributions en espèces		
Japon	1 700 000	—
Suisse	236 762	—
2. Contributions en nature		
États-Unis d'Amérique	3 500 000	13 500 000
Total	5 436 762	13 500 000

